

ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE

Madame, Monsieur,

Les inscriptions auprès de l'Association Sportive auront lieu le

Mercredi 09 septembre 2026 de 13h15 à 15h10, dans le gymnase.

Vous aurez à remettre pour ce jour le bulletin d'inscription, disponible sur Ecole Directe ainsi que les documents complémentaires demandés.

La cotisation pour l'année scolaire 2026-2027 est fixée à **70 €**.

Afin de faciliter votre choix, nous vous proposons une présentation succincte des différentes activités. Chacun des professeurs responsables étant à même de vous fournir un complément d'informations.

L'Association Sportive a pour but de permettre aux élèves de l'établissement une pratique sportive de compétition dans un cadre scolaire.

La plupart des entraînements ont lieu le mercredi après-midi. Ils commencent généralement à 13h00 et se terminent au plus tard, à 16h00 (sauf Tennis de table et Volley-ball).

Les compétitions se déroulent, elles, toutes, le mercredi après-midi mais il est possible qu'elles dépassent les plages horaires de l'entraînement en fonction des déplacements.

Les Associations Sportives compétitives peuvent être amenées à accéder aux championnats de France, qui se déroulent généralement sur 2 ou 3 jours. Une participation financière supplémentaire pourra être demandée afin de participer aux frais logistiques (transports, hébergement, restauration).

BASKET-BALL

M. JULOUX et Mme BLIN

L'entraînement a lieu dans l'établissement sur les terrains extérieurs, le **Mercredi de 13h à 16h**. Lorsque les terrains seront impraticables, le professeur fera de la préparation physique (salle de musculation, salle d'agès, course...). Les équipes sont engagées dans le championnat scolaire de district et peuvent se qualifier pour les championnats départementaux et régionaux.

Matériel : Chaussures de basket adaptées à la pratique en extérieur.

ESCRIME

M. ALTHERR

L'entraînement a lieu dans la salle de tennis de table, le **Mercredi de 14h à 17h**. Pour cette activité le nombre de places est limité et la participation aux compétitions se fait selon la décision du professeur.

Matériel : Prévoir l'acquisition d'une partie au moins du matériel d'escrime : 1 veste et 1 masque pour un montant de 190 €.

FOOTBALL

M. BERTOU- M. DE BRITO

L'entraînement se déroule sur le stade du Collège, **le Mercredi de 13h à 16h**. Les équipes sont engagées dans les championnats de football à 11 et à 7, des différentes fédérations de sport scolaire. Selon le nombre de participants le créneau pourra être séparé en 2 créneaux par catégorie d'âge.

Matériel : Chaussures à crampons moulés conseillées, tenue de sport pour l'entraînement (short et tee-shirt, survêtement en hiver). Le maillot de l'équipe est prêté pour les matchs.

HANDBALL

M. MAUGER et Mme LE TALLEC

L'entraînement se déroule dans le gymnase. Les équipes sont engagées dans le championnat scolaire de district et peuvent se qualifier pour les championnats départementaux et régionaux. En fonction des effectifs, le créneau peut être scindé **en deux séances : 13h00-14h30 Minimes (4è/3è) et section sportive 5èmes / 14h30-16h00 Benjamins (6è/5è). Sinon, un seul créneau de 13h à 15h.**

Matériel : Chaussures de sport d'intérieur, tenue de sport pour l'entraînement (short et tee-shirt, survêtement en hiver).

NATATION

Mme BRUWAENE

L'entraînement se déroule dans la piscine de l'établissement, **le Mercredi de 13h à 16h**. L'effectif est scindé en 2 groupes sur 2 créneaux différents. Les horaires seront communiqués après la première séance. Les compétitions ont lieu le mercredi, à l'exception des championnats de France (été et hiver) qui peuvent se dérouler le week-end.

Matériel : Slip de bain ainsi que bonnet de bain sont obligatoires.

TENNIS de TABLE

M. STOFFEL

L'entraînement a lieu **le Mercredi de 12h30 à 14H**

Matériel : Raquette, boîte de balles et tenue d'éducation physique sont nécessaires.

VOLLEY-BALL

M. STOFFEL

L'entraînement a lieu **le Lundi de 17h30 à 19H** dans la salle de tennis de table de l'établissement. Pour cette activité le nombre de places est limité et il n'y a pas de compétition.

Matériel : Raquette, boîte de balles et tenue d'éducation physique sont nécessaires.

TRIATHLON / V.T.T.

M. HOURDOUILLIE

Il s'agit d'une unique section où les élèves sont susceptibles de participer, tant à l'entraînement qu'aux compétitions, aux trois disciplines : courses, natation, V.T.T. C'est le professeur responsable de la section qui propose aux enfants les compétitions auxquelles il les pense capables de participer. Les entraînements ont principalement lieu dans l'établissement (stade, piscine, parc), **le Mercredi de 13h à 16h**. Certaines sorties vélo peuvent toutefois être organisées à l'extérieur. Plusieurs formules de compétition, faisant appel à une, deux ou trois disciplines seront proposées durant l'année.

Matériel : Tenues de courses, de natation, et de vélo sont nécessaires en fonction du programme d'entraînement. Le casque est obligatoire pour le V.T.T. Les élèves doivent venir avec leur vélo. Un parc de V.T.T. existe afin de permettre aux internes, qui ne pourraient amener leur matériel, de participer à l'activité.

CROSS

M. HOURDOUILLIE

La participation aux compétitions de cette activité sera proposée aux élèves qui le souhaitent en parallèle ou en complément des autres activités.

JUDO

M. DELAMARE

En complément des activités de l'A.S. et dans les mêmes conditions d'inscription, un « club » Judo, sans pratique compétitive, est animé par un ancien enseignant de l'établissement, professeur de Judo, **le Lundi ou le Mardi soir de 17h30-18h30**. Le professeur présentera à ses élèves les besoins en matériel.

Les activités JUDO, VOLLEY-BALL et TENNIS DE TABLE sont compatibles avec les autres activités de l'A.S. sans frais supplémentaire.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Lise LE TALLEC,
Secrétaire de l'Association Sportive.

Gabriel ANDREÏ,
Chef d'Etablissement.